

AMUNDI VALEURS DURABLES - P

SYNTHESE DE
GESTION

31/08/2020

ACTION ■

Données clés (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **230,28 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **31/08/2020**
Code ISIN : **(C/D) FR0000991424**
Code Bloomberg : **CATOUDU FP**
Actif géré : **1 749,63 (millions EUR)**
Devise de référence du compartiment : **EUR**
Devise de référence de la classe : **EUR**
Indice de référence : **Aucun**

Objectif d'investissement

L'objectif du fonds est de participer à l'évolution des marchés actions européens en sélectionnant des valeurs dont l'activité est liée au développement durable et principalement à l'Environnement, tout en tenant compte de critères extra-financiers (sociaux, environnementaux et de gouvernance d'entreprise).

Caractéristiques principales

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
Date de création du compartiment/OPC : **24/02/2003**
Date de création de la classe : **24/02/2003**
Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
Enveloppe fiscale : **Eligible au PEA**
Eligible PEA : **Oui**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation et/ou Distribution**
Souscription minimum: 1ère / suivantes : **1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)**
Frais d'entrée (maximum) : **2,50%**
Frais courants : **1,36% (prélevés 28/06/2019)**
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ans**
Commission de surperformance : **Non**

Performances

Evolution de la performance (base 100) *



A : Durant cette période, l'OPCVM n'est plus géré selon un indicateur de référence et n'est plus nourricier

Performances glissantes *

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	31/12/2019	31/07/2020	29/05/2020	30/08/2019	31/08/2017	31/08/2015	21/02/2003
Portefeuille	-4,38%	4,71%	9,73%	7,95%	17,16%	25,49%	180,72%

Performances calendaires (1) *

	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Portefeuille	31,04%	-11,14%	14,89%	-4,82%	10,93%	9,24%	24,92%	16,66%	-10,66%	10,63%
Indice	-	-	-	-	-	-	-	17,29%	-8,08%	11,09%
Ecart	-	-	-	-	-	-	-	-0,63%	-2,58%	-0,47%

* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Profil de risque et de rendement (SRRI)



◀ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

▶ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Indicateurs

Nombre de lignes en portefeuille 79

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs)

	Portefeuille
SUEZ SA	3,54%
KONE OYJ	3,23%
NOVOZYMES A/S	3,22%
DASSAULT SYSTEMES SA	3,21%
AKZO NOBEL NV	3,17%
KONINKLIJKE DSM NV	3,17%
SAP SE	3,13%
EUROFINS SCIENTIFIC	3,04%
SIEMENS GAMESA RENEW ENERGY	2,90%
ALSTOM SA	2,90%
Total	31,52%

Indicateur(s) glissant(s)

Volatilité du portefeuille 1 an 31,80% 3 ans 20,20% 5 ans 18,37%

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

ACTION



Isabelle Lafargue

Responsable adjointe de l'équipe
Index & Multistratégies

Lionel Brafman

Responsable Gestion Indicielle &
Multistratégie

Commentaire de gestion

Le mois d'août a été favorable aux marchés actions. Plusieurs facteurs ont combiné leurs effets positifs. Les indices de surprise sont restés bien orientés notamment aux Etats-Unis où la quasi-totalité des statistiques du mois a dépassé les attentes. En Europe également, la normalisation de la croissance s'est poursuivie, même si la résurgence de l'épidémie a laissé des traces ici ou là. Au Royaume-Uni, en Allemagne, on a revu en hausse les prévisions de croissance sur le T2 2020. Des nouvelles encourageantes sur le front de traitements anti-Covid ont poussé dans la même bonne direction. La reprise des conversations entre Washington et Pékin à propos de l'accord commercial signé en début d'année a par ailleurs pesé plus lourd que les regains de tension liés au tour de vis sécuritaire opéré par la Chine à Hong Kong et à la réaction américaine qui s'est surtout faite sentir dans la sphère technologique.

Les banques centrales ont alimenté la tendance en continuant de faire passer un message très accommodant.

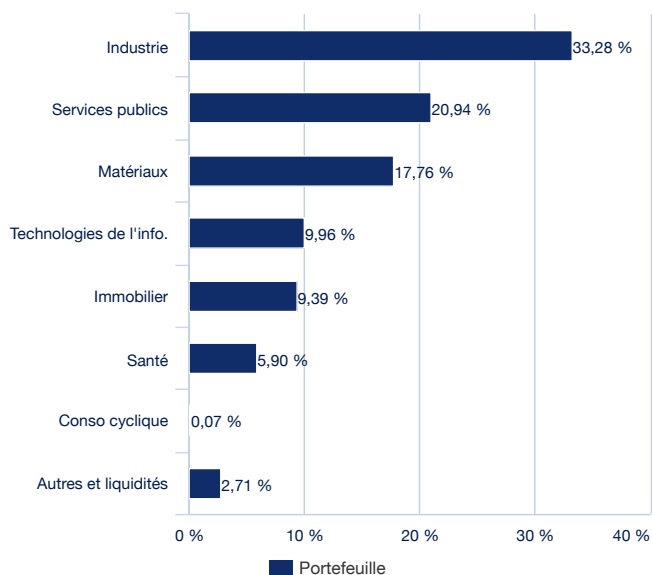
Dans ce contexte le MSCI Europe a enregistré une performance de +2.94%.

Dans ce contexte le fonds a enregistré une performance de 4.71%

Le fonds a profité de la forte performance de Suez résultant de l'offre de rachat par Veolia. Par ailleurs parmi les meilleurs contributeurs à ma performance nous retrouvons également Eurofins Scientific, Alfen et Siemens Gamesa (thématique des énergies renouvelables et technologies propres).

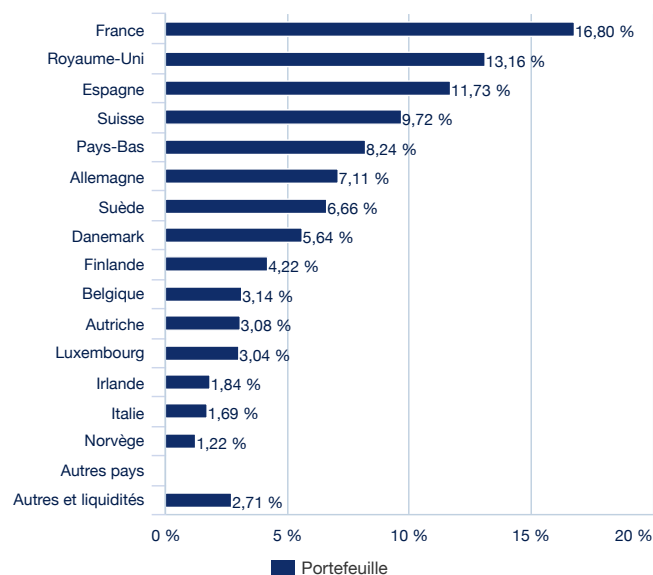
Composition du portefeuille

Répartition sectorielle *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

Répartition géographique *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

©2020 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

ACTION ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR selon Amundi

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



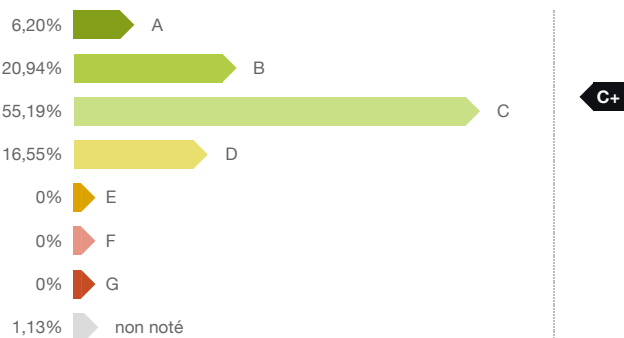
Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes E,F et G ¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille ²

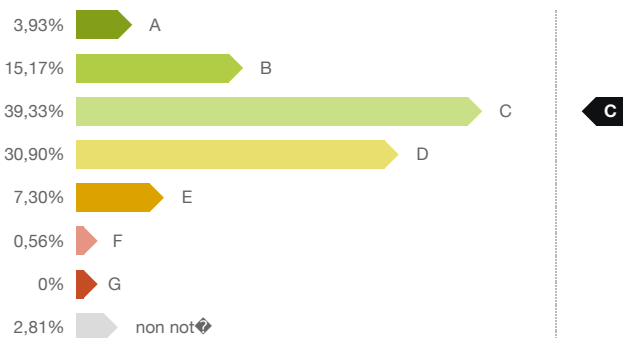
Note ESG moyenne

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille²



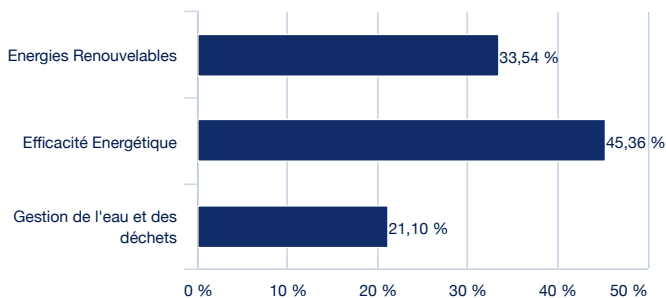
Univers d'investissement



Evaluation par critère ESG

Environnement	C+	Univers	C
Social	C		C-
Gouvernance	C+		C
Note Globale	C+		C

Répartition thématique



Couverture de l'analyse ESG²

Nombre d'émetteurs	80
% du portefeuille noté ESG ²	98,87%

¹ En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.